

Janvier 2024

2024, l'année de l'Appel

Une nouvelle année commence. Je saisis l'occasion de ce premier éditorial pour souhaiter à chacune et chacun d'entre vous, bien sincèrement, douze mois aussi heureux que possible, pour vous-mêmes et les vôtres, et le plein succès de toutes vos entreprises.

S'agissant du Cercle, 2024 sera l'« année de l'Appel », cet appel à un renouveau de l'aménagement du territoire lancé le 13 décembre dernier lors du colloque organisé sur ce thème à la Caisse des dépôts et consignations, auquel certains d'entre vous ont participé. Le texte de ce document est rappelé en première page de ce site. Il nous appartient maintenant, aux membres du Cercle et à ses amis, de le faire vivre, d'y sensibiliser les décideurs publics et les acteurs économiques. Tous, nous, eux, chacun à notre échelle, sommes comptables de l'avenir du territoire de notre pays, des solutions qui seront mises en œuvre pour faire face aux défis de toute nature auxquels il est confronté, à commencer par les conséquences du dérèglement climatique, pour assurer le développement équilibré de la France et la prospérité de ses habitants.

Dans cette perspective, le Cercle continuera, plus que jamais, de militer en ce sens et d'inviter à nous rejoindre pour cela le plus grand nombre de ceux d'entre vous qui ne l'ont pas déjà fait. Nous continuerons aussi d'organiser régulièrement des conférences sur la base des résultats d'une consultation menée auprès des membres du conseil d'administration, que nous publierons bientôt sur le site.

J'espère que nous vous y retrouverons à chaque fois plus nombreux.

Nicolas Portier,
Président du Cercle
pour l'aménagement du territoire